LE BOURGET

VACANCES DE PRINTEMPS 2024

PRESENCES AUX CENTRES DE LOISIRS

retour avant le :

22 MARS 2024 *

*** Dépassé cette date, aucune dérogation ne sera acceptée**

Merci de bien vouloir cocher les jours de présence de votre (vos) enfant(s) au centre de loisirs
Puis la transmettre au Service Enfance par mail ou à l'accueil

Nom et Prénom de l'enfant	Centre de loisirs fréquenté :		Vacances									
			LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			8-avr.	9-avr.	10-avr.	11-avr.	12-avr.	15-avr.	16-avr.	17-avr.	18-avr.	19-avr.
1er enfant :	☐ MATERNEL J. JAURES ☐ MATERNEL L. BLERIOT ☐ MATERNEL J. MERMOZ **(FUSION)** ☐ MATERNEL ST EXUPERY **(FUSION)** ☐ MATERNEL J. AURIOL	☐ ELEMENTAIRE J. JAURES ☐ ELEMENTAIRE J. MERMOZ ☐ ELEMENTAIRE L. BLERIOT ☐ ELEMENTAIRE J. AURIOL										
2ème enfant :	☐ MATERNEL J. JAURES ☐ MATERNEL L. BLERIOT ☐ MATERNEL J. MERMOZ **(FUSION)** ☐ MATERNEL ST EXUPERY **(FUSION)** ☐ MATERNEL J. AURIOL	☐ ELEMENTAIRE J. JAURES ☐ ELEMENTAIRE J. MERMOZ ☐ ELEMENTAIRE L. BLERIOT ☐ ELEMENTAIRE J. AURIOL										
3ème enfant :	☐ MATERNEL J. JAURES ☐ MATERNEL L. BLERIOT ☐ MATERNEL J. MERMOZ **(FUSION)** ☐ MATERNEL ST EXUPERY **(FUSION)** ☐ MATERNEL J. AURIOL	☐ ELEMENTAIRE J. JAURES ☐ ELEMENTAIRE J. MERMOZ ☐ ELEMENTAIRE L. BLERIOT ☐ ELEMENTAIRE J. AURIOL										

NB : Toutes les journées cochées seront facturées.

En cas d'absence, seul un certificat médical au nom de l'enfant déposé (sous 48 H) auprès du Service Enfance pourra être pris en considération pour l'annulation de la facturation.

La Direction de l'Enfance est à votre disposition pour toutes informations.

65 Avenue de la Division Leclerc

93350 Le Bourget

Tél : 01.48.38.82.66 Courriel : enfance@ville-lebourget.fr

www.le-bourget.fr

NOM PRENOM PARENTS

N° TELEPHONE

DATE ET SIGNATURE

Nouveauté

Les inscriptions se font directement sur le portail famille *

*** Si vous n'avez pas de Portail Famille, merci de vous rapprocher du Service Enfance**